

COMMISSION DES LITIGES

COMPTE RENDU REUNION DU 08 MARS 2007

Objet : Appel de Dominique BENOISTE (Capitaine des équipes de l'Ecole ROUVIER PARIS): « Demande de reclassement des équipes sur 3 rondes (les 3 premières rondes), lors de la finale scolaire de l'Académie de Paris, le 10 février 2007.

Membres Présents :

Carine COUDRAY  
Nadir BOUNZOU  
Michel DROUILLY  
Frederic BUONO  
Patrick HUMBERT  
Olivier DELPECH

Membres Absents :

Invité(s) : Dominique BENOISTE

Décision de la Commission des Litiges

Votants : O. DELPECH non-Votant : N BOUNZOU  
M. DROUILLY  
F. BUONO  
C. COUDRAY  
P. HUMBERT

Pour : 0 Contre : 4 Abstention : 1

Pas de réserve sur le PV, donc la demande n'est pas recevable (M. Benoiste nous a indiqué qu'il n'avait pas mis de réserve sur place dans la mesure où il n'avait pas le temps avec la gestion des enfants – nous avons donc quand même voté)

L'organisateur et l'arbitre ont essayé de « coller » le plus au règlement (5 rondes) en adoptant un système de double rondes qui bien que non explicitement prévu par le règlement, n'est pas en contradiction avec lui.

Une demande à la FFE sera faite pour que tous les cas entre 1 et 10 équipes soient prévus.

Vous pouvez faire appel auprès de la commission d'appel sportif dans un délai de 8 jours à réception du courrier.